



Province de Québec
Sainte-Marie
Le 8 juin 2020

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier 2019 MRC de La Nouvelle-Beauce

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce, qu'à la séance ordinaire du 16 juin 2020, il sera déposé le rapport financier 2019 et le rapport de l'auditeur externe, et ce, tel que le prévoit l'article 176.1 du Code municipal.

Comme il a été indiqué par arrêté ministériel, cette séance se tiendra à huis clos et cette dernière sera enregistrée. Cet enregistrement sera disponible sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce dans les jours suivants.

Les citoyens ne seront pas admis au cours de cette séance. Les intéressés sont invités à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : mrc@nouvellebeauce.com. Cette mesure demeurera effective jusqu'au moment qu'un nouvel arrêté annoncera un retour à la normale, en redonnant le caractère public aux séances du conseil.

Lesdits rapports seront également transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, et ce, tel que le prévoit l'article 176.2 du Code municipal.

Donné à Sainte-Marie, le 8 juin 2020.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier